

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

170796 - Quelle est la souillure qui nécessite la prise d'un bain rituel?

question

Il y a deux choses qui peuvent arriver au cours du rapport sexuel ou des caresses échangées entre époux. La femme peut obtenir le maximum de plaisir sans éjaculer comme elle peut dans ce cas éjaculer. Sur cette base, j'ai lu des propos selon lesquels si une femme constate une sécrétion sexuelle, elle doit prendre un bain. Cependant, il y a en fait deux types de liquides: le premier est le sperme bien connu et le second une sécrétion vaginale. Ma question est la suivante: si un homme caresse sa femme et qu'elle atteint le maximum de plaisir et éjacule, contractera-t-elle une souillure majeure nécessitant la prise d'un bain rituel?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, le couple doit savoir que la prise du bain rituel consécutif au rapport intime s'impose dans deux cas: le premier est le contact sexuel qui consiste à introduire l'organe génital de l'époux dans le vagin de sa femme, même en l'absence de l'éjaculation. D'après Abou Haourayrah (P.A.a) le Prophète (Bénédictin et salut soient sur lui) a dit : **s'il s'installe entre ses quatre parties (la région intime de la femme) et la secoue, il devra prendre un bain rituel.** (rapporté par al-Boukhari, 291 et par al-Mousslim,348) Ce dernier ajoute: même sans éjaculation.

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)dit: **ce hadith signifie que l'obligation de prendre un bain rituel ne dépend pas de l'éjaculation car dès que la tête de l'organe sexuel masculin est complètement introduit dans le vagin, la prise du bain s'impose aux deux parties.** Ceci ne fait plus l'objet d'aucune divergence aujourd'hui. Une divergence était apparue au sein des

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

compagnonset leurs successeurs sur laquestion avant qu'un consensus se soit dégagé sur ce que nous avons dit. Ceci est déjà expliqué. Voir charh Mouslim,4/40-41). Le deuxième consiste dans l'écoulement du sperme. D'après Abou Said al-Khoudri, le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) a dit : **l'eau ne découle que de l'eau.** (rapporté par Mouslim,234). Ce liquide sort de l'homme par expulsion et de la femme sans expulsion. Il s'accompagne d'unsensation de plaisir dans les deux cas, après quoi le corps éprouve une torpeur. Les deux liquides ont la même odeur. Voir les réponses données aux questions n° [36865](#), [83570](#), [2458](#) et [13217](#).

Deuxièmement, il convient que toute femme mariée sache que les liquides qui se dégagent d'elle en cas de rapport sexuel sont de deux sortes: le premier sort pour adoucir le sexe afin de faciliter le rapport. La sortie de ce liquide ne nécessite pas la prise d'un bain mais plutôt des ablutions. Le second sort après un frisement qui se produit quand on atteint le maximum d'excitation et qui est suivi d'unetorpeur corporelle. Ce liquide est le sperme dont la sorite nécessite la prise d'un bain rituel.

Il y a des différences entre le liquide masculin et le liquide féminin. Le premier est blanc et dense et le second jaune et fin. D'après Oum Soulaym (P.A.a) le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) a dit : **l'eau de l'homme est blanc et dense et celle de la femme jaune et fine.** (rapporté par Mouslim, 311). C'est la sortie du sperme qui nécessite la prise d'un bain rituel pour l'homme comme pour la femme.

Allah le sait mieux.